



## Mot du lieutenant

*Adaptons-nous !  
Déjà le froid est de retour,  
et il faut adapter notre  
conduite aux conditions  
hivernales. Trop souvent,  
nous gardons notre conduite  
d'été, et cela nous met  
beaucoup plus à risque.  
N'allons pas plus vite car la  
personne en arrière de nous  
semble pressée!*

*Dans cette édition, nous  
vous parlons de fraude par  
téléphone. Les fraudeurs,  
des personnes malhonnêtes  
et peu scrupuleuses, sont de  
grands acteurs et  
manipulateurs. Il est  
important que vous en  
parliez aux personnes  
vulnérables que vous  
connaissez. N'hésitez  
jamais à raccrocher aussitôt  
que vous avez un doute.*

*Désormais, vous pouvez  
vous abonner à notre  
nouveau compte Twitter  
Police Laval,  
(@policelaval). Vous serez  
ainsi informé de l'actualité  
de la police lavalloise.*

## Nouvelles du quartier

- Un accident avec blessés est survenu le 19 juillet dernier vers 18 h 30, près de l'avenue Marcel-Villeneuve et de la rue de l'Harmonie. Une manœuvre de dépassement aurait possiblement provoqué la collision frontale. Nous vous rappelons que le dépassement sur l'avenue Marcel-Villeneuve est interdit et dangereux.
- Le 21 juillet, une citoyenne à la recherche d'objets antiques a trouvé une arme à feu en bordure de la rivière des Prairies, près du boulevard Lévesque et de l'autoroute 25. L'arme a été saisie et une enquête est en cours.
- Des ossements ont également été saisis lors de cet événement. Il s'agirait possiblement d'ossements d'origine animale, mais ils devront être analysés. Le niveau de la rivière était particulièrement bas cet été, ce qui a facilité ces découvertes qui peuvent dater d'un certain temps.
- Le dimanche 22 juillet vers 22 h, des coups de feu ont été tirés sur la rue Monty. Lors de cet événement, un individu a été blessé et transporté à l'hôpital. Les suspects ont réussi à prendre la fuite. L'enquête se poursuit.

## Quiz !

Le mardi 25 décembre prochain, jour de Noël, vous recevrez peut-être de la visite.

Est-ce que vos invités pourront se stationner de n'importe quel côté de la rue en raison du congé férié?

### **TROC tes jouets !!!**

Date : 15 décembre 2012

Heure : 11h00

Lieu : Bibliothèque Marius-Barbeau, 1245 Mtée Du Moulin

Apporte tes jouets et échange-les pour d'autres jouets !!

Il y aura juste pour toi : des jeux, quizz, pièce de théâtre, bricolage, décoration de sapin, kiosque de la police de Laval, tirages et chocolat chaud !

**C'est gratuit !!!!**

Invitation importante



Grand-maman,  
aide-moi !!!



Plusieurs personnes se questionnent sur la loi du «Move Over», qui est entrée en vigueur le 5 août dernier (article 406.1 du Code de la sécurité routière).

Cette loi a pour objectif de mieux protéger les premiers répondants sur nos routes, notamment les pompiers, les ambulanciers et les policiers, mais aussi les employés de la voirie et les opérateurs de dépanneuse, en créant un corridor de sécurité.

Après avoir été témoins de plusieurs incidents, nous déduisons que cette nouvelle loi crée de la confusion chez certains automobilistes.

Lorsqu'un véhicule d'urgence, une dépanneuse ou un véhicule sur lequel est actionné le signal lumineux d'une flèche jaune, est immobilisé sur un chemin public ou sur l'accotement, la règle générale est la suivante :

- Réduire la vitesse de son véhicule de manière à ce qu'elle ne soit pas susceptible de mettre en péril la vie ou la sécurité des personnes;
- Changer de voie, si possible, après s'être assuré de pouvoir le faire sans danger, ou, à défaut, s'éloigner le plus possible du véhicule immobilisé tout en demeurant dans la même voie.

Les conducteurs fautifs s'exposent à des amendes de 200 \$ plus les frais et à 4 points d'inaptitude.

C'est bien connu, les fraudeurs sont très créatifs : ils savent inventer toutes sortes de scénarios pour soutirer de l'argent à leurs victimes.

Malgré une médiatisation importante invitant les gens à la prudence, plusieurs fraudeurs réussissent encore à soutirer des montants importants à des grands-parents.

Dans ce type de scénario, le fraudeur se fait passer pour un petit-fils qui est en grande difficulté (accident, arrestation) et qui a un urgent besoin d'argent pour payer sa caution.

Nous sommes également confrontés à un autre type de fraude, qui est un stratagème téléphonique de fraude informatique. Téléphonant au domicile des victimes, l'interlocuteur se présente comme étant un employé d'une compagnie informatique connue.

Après quelques vérifications, le fraudeur suggère d'installer un logiciel antivirus sur l'appareil, mais à distance. Payables par carte de crédit, les frais exigés varient de 35 \$ à 70 \$. Toutefois, c'est plutôt un logiciel pirate qui est installé, dans le but de recueillir les informations personnelles et bancaires des gens qui utilisent l'ordinateur.

Soyez vigilants! Nous avons reçu plusieurs plaintes au PDQ concernant ces types de fraudes.

(En collaboration avec l'agent Picher-Kasovan, du PDQ 2)

## Dans la mire

Le 9 septembre dernier, nous avons participé à la Fête de la fraternité sur la rue de l'Église, qui était fermée à la circulation automobile pour l'occasion.

Des membres du personnel du PDQ étaient présents ainsi que deux maîtres-chiens avec leurs compagnons, toujours grandement appréciés. La fête a été un succès.

### Fête de l'Halloween

Pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, le Centre Défi-Jeunesse s'est transformé en maison hantée le temps d'une soirée. Sous le thème « Hôtel 666 », les jeunes, les bénévoles et les intervenants ont fait un travail monstrueux pour égayer la soirée d'Halloween du quartier. Plusieurs frissons ont été rapportés !

### Individus suspects dans le quartier

Des citoyens nous ont signalé que des voitures se stationnent devant leur résidence. Dans ces voitures se trouvent trois jeunes de race noire et deux de race blanche, dans la vingtaine, qui consomment probablement de la drogue.

Il s'agit d'une Kia grise, ainsi que d'une voiture verte et d'une voiture blanche dont nous ignorons la marque.

Nous vous sollicitons donc pour obtenir des informations les concernant.

Écrivez-nous, c'est confidentiel !

### Cueillette tuques et mitaines

Le PDQ 1 a décidé de s'impliquer pleinement auprès de Jeun'est en forme dans le projet du transport actif (voir encadré, page 4).

Nous aimerions que le plus d'enfants possible puissent en profiter. La collaboration de tous serait grandement appréciée afin de recueillir des tuques et des mitaines pour les enfants de 5 ans à 10 ans. Nous allons remettre les articles aux bénévoles.

Vous pouvez venir porter tuques et mitaines au PDQ 1 pendant les heures d'ouverture. Merci!

## Réponse quiz

Le stationnement saisonnier obligatoire est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, peu importe les conditions climatiques. De plus, **aucune exception n'est prévue pour les jours fériés**. Vous devez vous assurer que votre véhicule est garé du bon côté de la rue.

## Rappels! Rappels!



- Vous pourrez bientôt utiliser vos véhicules de loisir (tout terrain, motoneige) dans leurs sentiers respectifs, entretenus par un club d'utilisateurs. Rappelez-vous qu'à Laval il est interdit de circuler ailleurs avec ces véhicules. Les sentiers seront accessibles entre le 15 décembre et le 31 mars.
- La CHASSE (à l'arc ou à l'arbalète) est permise sur le territoire de Laval, sous certaines conditions. Cependant, il est **interdit d'utiliser une arme à feu**.
- N'oubliez pas d'installer vos pneus d'hiver avant le 15 décembre prochain. Il y aura des vérifications faites par les policiers qui patrouillent dans le secteur.
- Le calendrier 2013 des chiens policiers de Laval est offert pour 5 \$ au poste de quartier de St-François. Les fonds recueillis iront à la Fondation Martin-Matte.

## Sondage

### Nous aimerions connaître votre opinion !

Quels sont vos trucs ou astuces pour rendre votre maison plus sécuritaire lorsque vous quittez pour quelques jours ?

Le 7 décembre prochain, un palmarès des meilleurs trucs sera publié sur le compte FACEBOOK de la police de Laval.

Répondez-nous par courriel au [infopolicestfrancois@ville.laval.qc.ca](mailto:infopolicestfrancois@ville.laval.qc.ca)

**Nous avons hâte d'avoir de vos nouvelles !**

*Ensemble, en route sur le chemin de l'école!*

Avec la collaboration de *Jeun'est en forme*, les écoles primaires de l'est de Laval souhaitent développer des autobus pédestres. C'est un réseau de déplacement pour les élèves marcheurs, qui vise à les regrouper et à leur fournir l'accompagnement d'adultes bénévoles sur le chemin de l'école. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du *transport actif*.

L'objectif est de permettre aux élèves d'intégrer de saines habitudes de vie dans leur quotidien.

Si vous êtes disponibles pour accompagner un groupe d'élèves et que vous souhaitez vous investir dans la communauté, ou si vous connaissez des personnes dans votre entourage prêtes à s'investir, contactez-nous! Merci!

Pour information et inscription : Émilie André - 438 870-4306 ou [info@parentheseproductions.com](mailto:info@parentheseproductions.com)



**Jeun'est en forme**

**est un regroupement de partenaires du territoire qui travaille à l'amélioration de la qualité de vie des familles et au développement optimal des enfants.**

## Nouvelles du quartier (suite)

- Dans la nuit du 27 juillet, les policiers ont voulu intercepter un véhicule dont le conducteur refusait de s'immobiliser. Il y a eu une poursuite active et les deux occupants ont été appréhendés dans la rue.
- Le 11 septembre, alertés par des rôdeurs qui longent l'arrière des cours par le chemin de fer parallèle à la rue Doublet, plusieurs citoyens ont appelé le 911. Rapidement, les agents Dion et Pagé du PDQ 1 arrivent sur les lieux avec d'autres policiers et localisent les suspects. Les deux jeunes hommes s'affairaient à trouver de possibles plants de marijuana dans les boisés longeant le chemin de fer. Une enquête est en cours. Merci à nos citoyens!
- Le 21 septembre, deux perquisitions ont eu lieu sur le boulevard Lévesque et le boulevard des Mille-Îles. Ces perquisitions reliées aux stupéfiants ont été faites conjointement avec la SQ, SM Longueuil et le SPVM.
- Le 2 octobre, un individu a été arrêté en possession d'une moto volée, sur l'avenue Marcel-Villeneuve près de la rue de l'Harmonie. Vérification faite, ce dernier était en bris de probation et il lui était interdit de conduire un véhicule moteur.
- Le 19 octobre, vers 14 h 50, deux suspects ont été appréhendés par les policiers face au 8620 Romain. Ils ont été arrêtés pour introduction par effraction et vol.

## Comment vous abonner?

Inscrivez-vous à notre liste d'envoi par courriel au : [infopolicestfrancois@ville.laval.qc.ca](mailto:infopolicestfrancois@ville.laval.qc.ca) pour recevoir l'*Info-Police St-François*. C'est simple, rapide et écologique!

Le bulletin est également offert sur le portail Internet de la Ville de Laval au [www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca) (onglet Sécurité publique/Police)

et en version papier au poste de police de quartier du secteur 1, situé au 1245, montée du Moulin.